



**Question écrite de la députée Kattrin JADIN
à Madame Ludivine DEDONDER, Ministre de la Défense,
concernant les départs à la retraite au sein de la Défense
- Bruxelles, le 06 octobre 2020 -**

Madame la Ministre,

La caserne d'Ypres allant fermer sur les 150 personnes y travaillant 79 devraient partir à la retraite vers 2023. La Défense manque de personnel et particulièrement les postes techniques, ce manque de personnel risque d'être problématique pour la mise en œuvre des nouveaux équipements allant entrer en service .

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Qu'en est-il des départs à la retraite du personnel de la Défense ? Avez-vous un nombre précis ?
- Combien de nouvelles recrues la Défense a-t-elle besoin d'engager afin de compenser les départs à la retraite ?

Je vous remercie, Madame la ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Réponse de la ministre :

1. Les données demandées se trouvent dans le tableau en annexe à la présente réponse.
2. Afin notamment de compenser ces départs en retraite, la Défense recrutera au cours de cette législature plus de 10 000 nouveaux collaborateurs. Ainsi en 2021, la Défense s'organisera pour pouvoir recruter plus que les 2300 militaires du cadre actif prévus actuellement..

Par ailleurs, force est de constater que la proportion de civils au sein de la Défense est loin en-dessous de la moyenne des pays voisins (5 % à la Défense belge pour plus de 20 % pour les Défenses des pays voisins). Il existe au sein de la Défense un potentiel d'augmentation des fonctions auxquelles le personnel civil pourrait avoir accès. Un trajet de croissance sera entamé dès 2021 pour tendre vers les 15 % en 2024.

<i>Années Jaren</i>	<i>Civils Burgers</i>	<i>Militaires Militairen</i>	<i>Total Totaal</i>
2020	15	369	384
2021	64	1.515	1.579
2022	51	1.410	1.461
2023	64	1.217	1.281
<i>Total - Totaal</i>	194	4.511	4.705